



Communiqué de Presse de la Municipalité de Renens

Renens, le 5 octobre 2015

Remplacement des applications de gestion informatique

L'Administration de la Ville de Renens poursuit la modernisation de ses outils de gestion informatique devenus obsolètes, plus particulièrement dans les domaines des ressources humaines, de la comptabilité et de la gestion communale. La Municipalité soumet à l'approbation du Conseil communal une demande de crédit de CHF 800'000.- TTC pour la mise sur pied d'une solution correspondant aux besoins actuels et futurs des services communaux concernés, en accord avec la technologie déjà en place, et garantissant la sécurité de leurs tâches essentielles.

Depuis près de 10 ans, l'évolution de la gestion quotidienne de l'Administration communale de Renens est caractérisée par une forte pénétration des outils informatiques. Il est aujourd'hui impératif de moderniser ces outils pour garantir et sécuriser l'accomplissement de tâches transversales et primordiales de la gestion du personnel, des finances et des habitants.

Suite aux orientations stratégiques informatiques à l'horizon 2020 validées et souhaitées par la Municipalité, il a effectivement été décidé de revoir l'ensemble des applications de gestion informatique. Dans cette optique, une étude a été menée avec une société de consulting externe. Celle-ci a conclu, avec les services concernés, que les applications utilisées actuellement dans les domaines des ressources humaines, de la comptabilité et de la gestion communale sont non seulement obsolètes mais aussi fortement interdépendantes entre elles. Cette configuration fait qu'il n'est pas possible d'en remplacer une sans impacter les autres. Leur remplacement implique donc plusieurs changements conséquents et le choix d'une nouvelle solution générale fiable.

Un appel d'offres public a été lancé selon la procédure ouverte et a conduit au choix d'un soumissionnaire privilégiant une architecture moderne, exploitant les technologies Internet actuelles ainsi que des logiciels largement répandus en Suisse. Elle permettra des améliorations substantielles dans la gestion de tâches aussi diverses que le contrôle des habitants, le cadastre, la comptabilité générale, les salaires ou encore les heures de travail.

L'installation de cette solution et le processus de transition vers ces nouveaux logiciels débuteront en décembre 2015 pour se terminer en décembre 2017. Ce projet de remplacement des applications de gestion informatique, tout en répondant aux exigences légales, permettra d'assurer une meilleure stabilité, fiabilité et intégration des outils de travail quotidiens de l'Administration pour améliorer in fine les services à la population.

Renseignements :

Olivier Golaz, Conseiller municipal, Direction Sécurité publique-Informatique-Population - 079 398 76 77